

Charte sur l'utilisation de l'informatique

Cette convention s'applique à tout utilisateur accédant aux postes informatiques de l'établissement.

Elle définit les règles d'utilisation du matériel, de l'Internet et des ressources informatiques.

Tout manquement aux règles sera sévèrement sanctionné.

 **Règle 1 :** Respect d'autrui et valeurs démocratiques

L'utilisateur s'engage à n'utiliser le service que pour un objectif pédagogique et éducatif. Il est responsable de l'emploi des ressources informatiques dont il a l'usage.

Il est interdit de :

- Porter atteinte à la vie privée d'autrui par la diffamation et l'injure.
- Consulter et publier des documents à caractère diffamatoire, injurieux, obscène, raciste, xénophobe, pédophile, pornographique, violents, incitant aux crimes et délits, à la haine, à caractère commercial dans le but de vendre des substances ou objets illégaux et ne respectant pas le droit d'auteur.

 **Règle 2 :** Respect du matériel

Chacun doit respecter le matériel qui lui est prêté.

Chaque élève a pour obligation de contrôler l'état du matériel AVANT toute utilisation et d'informer une personne de l'encadrement de toute anomalie constatée.

Important : L'élève connecté qui n'a signalé aucune anomalie sera tenu pour responsable si des dégradations sont constatées pendant ou après son utilisation.

Il est interdit de :

- Modifier la configuration des machines.
- Dégrader le matériel informatique

 **Règle 3 :** Accès à l'Internet

L'accès à Internet est encouragé pour réaliser un travail de recherche lié au travail scolaire ou à l'orientation.

Important : L'établissement se réserve la possibilité de contrôler les sites visités par les élèves et de vérifier que l'utilisation des services reste conforme aux objectifs pédagogiques.

Il est interdit de :

- Jouer en ligne à tout jeu non-éducatif (Voir la liste des jeux éducatifs autorisés sur l'ENT)

 **Règle 4 :** Utilisation du réseau pédagogique local

Les comptes et mots de passe nécessaires à la scolarité sont nominatifs et personnels.

Chaque élève est responsable de l'utilisation qui en est faite.

Ces accès seront communiqués et validés pour chaque élève en début d'année par une personne de l'encadrement après remise du coupon d'adhésion signé par l'élève et son responsable

légal. Il est du devoir de chacun de modifier ces accès et de les noter afin de ne pas les oublier.

L'enregistrement des travaux d'élèves doit être réalisé dans les espaces prévus à cet effet (répertoire personnel de travail hébergé sur un serveur).

Important : Une vérification de ces espaces pourra être effectuée (dans le respect des dispositions de la CNIL).

L'utilisation des clés USB est autorisée pour le seul usage pédagogique.

Important : Toute autre utilisation qui ne relève pas de l'éducatif et qui n'a pas été autorisée par une personne de l'encadrement sera sanctionnée.

Les impressions de documents peuvent se réaliser ponctuellement sur demande avec l'accord d'une personne de l'encadrement ou d'un administrateur du réseau.

Il est interdit de :

- Installer des logiciels
- Utiliser des programmes destinés à contourner la sécurité ou à saturer les ressources
- Introduire des programmes nuisibles (virus ou autres)
- Installer des fichiers personnels (photos, vidéos) sur les espaces de travail
- Visionner des films en groupe dans la salle multimédia

 **Règle 5 :** Condition d'accès aux salles informatiques

Les salles informatiques de l'établissement sont des lieux de travail et de recherche.

Il est interdit de :

- Amener des boissons et de la nourriture.

 **Sanctions**

Le non respect de ces règles pourra donner lieu à une limitation ou à une suppression de l'accès aux services ainsi qu'à des sanctions disciplinaires prévues dans le règlement intérieur de l'établissement.

Coupon d'adhésion à remettre à votre professeur principal

Je soussigné Mme / M. : _____
responsable légal de l'élève :

Classe : _____

déclare avoir pris connaissance du règlement intérieur du réseau pédagogique du lycée collège de Saint-Girons.

à le

Signature de l'élève :

Signature du
responsable légal :